



Location de voiture à ma charge

Par **MiLiE92**, le **03/06/2009** à **21:41**

Bonjour, rn rn Ma société m'a demandé de leur rendre mon véhicule pour une expertise suite à un accident. A cette occasion, ils m'ont envoyé un avertissement en recommandé pour m'informer qu'au prochain sinistre, ils me supprimeraient définitivement le véhicule et qu'en attendant que l'expertise se fasse, étant donné qu'ils n'ont pas de voitures de remplacement, je dois utiliser mon véhicule personnel et leur fournir une attestation d'assurance. lorsqu'ils m'ont embauchée en 2005 et n'avais pas de véhicule, depuis je n'en ai bien entendu pas acheté. rn Ce matin, j'ai donc rendu la voiture et suis allée voir mon DG en lui expliquant ma situation et de voir quelle solution il me proposait...les voici : rn -je prends des congés sans soldes le temps de récupérer la voiture (1 à 3 semaines) rn -je prends une location (A MA CHARGE) rn J'ai refusé les 2 suggestions, estimant que ce n'est pas à moi de payer la location (environ 350€ les 2 semaines) et qu'il est hors de question de prendre des sans soldes pdt autant de temps. rn ne sachant pas dutout quoi et comment faire, j'ai proposé à mon pdg de prendre mon jeudi et mon vendredi sans solde pour réfléchir et je lui ai dit que vendredi j'avais rdv avec un conseiller, afin de trouver une solution (de ttes façons sans voiture je ne peux pas honorer mes rdv). rn rn Que pensez vous de tout ça ? Même si je vois quelqu'un vendredi, vos réponses pourront peut être éclairer ma chandelle. rn rn Merci d'avance